



Une jihadiste française, arrêtée en Syrie, en appelle à Macron pour être rapatriée

Une jihadiste française, arrêtée par les forces kurdes en Syrie, a demandé à **Emmanuel Macron** son transfert en France avec ses deux enfants pour « *répondre de ses actes* », a-t-on appris mercredi auprès de son avocate. Elle « *souhaite être rapatriée avec ses enfants* », âgés de 10 mois et de deux ans, « *aux fins de répondre de ses actes devant les autorités judiciaires françaises* », d'après le courrier écrit le 2 janvier par son avocate **Marie Dosé** au président de la République et dont l'AFP a eu connaissance.

Partie en Syrie à l'été 2014 avec son frère, la jeune femme fait l'objet d'un mandat de recherche émis par la France en 2016 et est visée par une information judiciaire instruite à Paris. Elle a indiqué être actuellement détenue dans un camp kurde en Syrie, à proximité de la frontière turque, avec d'autres Françaises, dont Émilie König, une pionnière du jihad partie en zone irako-syrienne dès 2012 et placée en 2014 par l'ONU sur sa liste noire des combattants les plus dangereux. À ce jour, « *il semblerait qu'aucune des Françaises retenues prisonnières dans ce camp n'ait eu de contacts avec les autorités françaises - directement ou indirectement - pas plus qu'elles n'ont été interrogées par les services de renseignements français* », d'après le courrier de l'avocate.

Le dossier est extrêmement épineux pour Paris.

D'après les services de renseignement, « *quelques dizaines* » d'adultes français, combattants jihadistes ou leurs épouses, se trouvent actuellement dans des camps ou des prisons en Irak ou en Syrie. Le cas des femmes accompagnées de leurs enfants est le plus complexe et **Emmanuel Macron** a assuré en novembre que leur sort serait examiné au « *cas par cas* ».

Pour **M^e Dosé**, « *il faut au contraire édicter des principes clairs: le risque de faire du cas par cas est de laisser un moyen de pression diplomatique aux forces kurdes, ce qui serait dangereux pour tout le monde* ».

« *Il faut que ces femmes soient jugées pour les actes qu'elles ont commis. Or, il n'y a aucun système judiciaire en Syrie* », souligne l'avocate qui ajoute qu'« *elles peuvent être des sources de renseignements très précieuses pour la France* ».

Des voix à droite s'opposent à tout rapatriement.

Pour **Lydia Guirous**, porte-parole des Républicains (LR), les femmes jihadistes françaises doivent être « *jugées là où elles se trouvent* » car « *aucun risque ne doit être pris avec la sécurité des Français* ».

Frédéric Lefebvre, ancien secrétaire d'État de Nicolas Sarkozy, souhaite également qu'Émilie König « *soit jugée sur place pour toutes ses exactions* ». ♦